



Fribourg sabre dans les services publics pour corriger un déficit... qu'il a lui-même provoqué ! Après avoir dit NON au PAFE, il est temps d'agir concrètement contre la LAFE !

Le **Programme d'assainissement des finances de l'État (PAFE)** a été massivement contesté. Aujourd'hui, c'est la **Loi sur l'assainissement des finances de l'État (LAFE)** qu'il faut rejeter avec force. **Signer le référendum, c'est refuser une politique injuste et déséquilibrée.** Nous avons besoin de vous — **chaque signature compte !** Les baisses fiscales accordées aux plus fortunés ont **creusé artificiellement le déficit** du canton. En réponse, le Conseil d'État impose **400 millions de francs d'économies entre 2026 et 2028**, au détriment :

De son personnel et pour la **troisième fois consécutive**, avec :

- La renonciation à l'indexation des salaires, l'indice étant maintenu à 117 pts ;
- Le décalage de l'augmentation du palier repoussé de deux mois supplémentaires (hormis pour les salaires en-dessous de CHF 65'000.- annuel brut, soit env. 1,5% du personnel) ;
- Le maintien des mesures indépendantes de la LAFE (moratoire sur les revalorisations de fonctions, gel des indemnités pour inconvénients de services, non reconnaissance des métiers pénibles).
- En prévision la révision de la LPers (système salarial, heures supplémentaires, âge de la retraite pour les agents de la force publique, répartition du temps de travail des enseignants)

De sa population, avec notamment :

- La réduction des prestations hospitalières (HFR, RFSM)
- La diminution de transports publics dans l'agglomération
- Une hausse des coûts pour les résidents en EMS (+4'000 CHF/an)
- Un durcissement des conditions d'accès aux bourses d'études
- Une augmentation des frais d'écolage et d'examens
- Une réduction du soutien à l'accueil extrafamilial, à l'environnement, à l'agriculture et à la construction d'écoles

Et cela, alors que les attentes des citoyennes et citoyens n'ont jamais été aussi fortes : **santé, éducation, culture, accompagnement social...** Réduire ces services, c'est **affaiblir les services publics et creuser les inégalités**. Il est grand temps de rééquilibrer les efforts ! Les économies doivent être réparties équitablement entre recettes et dépenses — et non peser uniquement sur le dos du personnel de l'État et de la population.

En soutenant le référendum vous **protégez les services publics, sauvegardez vos conditions de travail, permettez un vrai débat démocratique, défendez une politique budgétaire équitable. Il est grand temps de réajuster la balance des efforts demandés à l'ensemble des Fribourgeoises et Fribourgeois.**

Conditions d'éligibilité des signataires :

Etre majeur, suisse, domicilié dans le canton de Fribourg ; une feuille par commune de résidence

 **À renvoyer avant le 5 janvier à : FEDE, Boulevard de Pérrolles 8, 1700 Fribourg**